

ANNECY, LE LUNDI 17 FEVRIER 2025

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en Commission permanente

Lundi 17 février, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente. Voici une sélection des délibérations votées.

▪ Environnement, agriculture et forêt

- Passation d'une convention entre le Département de la Haute-Savoie, le Conservatoire du Littoral, Aster – Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie et la Commune d'Excenevex dans le cadre de la préservation des espaces naturels sensibles.

▪ Éducation

- **430 710 €** à destination de 52 collèges publics, afin de participer notamment à la dotation de vêtements et équipements de protection et au fonctionnement des classes ULIS et ateliers SEGPA.

▪ Culture et patrimoine

- **370 000 €** pour l'Office Départemental d'Action Culturelle (ODAC), permettant la programmation d'activités culturelles, telles que le festival de Clermont.

- **3 071 500 €** dans le cadre du Fonds d'aide à l'action culturelle, permettant de soutenir 155 opérateurs culturels: centres culturels, festivals, compagnies, associations patrimoniales, etc.

▪ Solidarité territoriale

- **150 000 €** à l'association Co'Yaute pour l'organisation du Salon International des acteurs et des professionnels de la sécurité et du secours ainsi que le Congrès national des sapeurs-pompiers de France, qui se tiendront à La-Roche-sur-Foron.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hutesavoie.fr

hutesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse